

LES JEUNES À L'ÉPREUVE DES INSTITUTIONS LOCALES D'ENCADREMENT

Éric MARLIÈRE

L'« expérience de l'injustice » chez les « jeunes de cité » semble, au regard des enquêtes menées dans les « quartiers », atteindre son point culminant. Inhérents à la question des jeunes des cités populaires, les thèmes de « l'immigration » des années 1980, en passant par « l'insécurité » la décennie suivante, jusqu'à « l'émeute d'octobre 2005 », les « jeunes de cité » semblent cristalliser peur et inquiétude de notre société¹ et cette situation a tendance à se radicaliser ses dernières années². Si les émeutes constituent la partie visible actuelle de l'iceberg, dans nos recherches quotidiennes, nous constatons que les sentiments d'injustice, d'abandon, de désespoir, de colère associés à la perception cynique au quotidien des institutions, sont omniprésents dans les discours des jeunes et moins jeunes rencontrés dans les « cités ». Ceci semble paradoxal dans la mesure où les personnes interrogées sur le terrain ont été socialisées dans un cadre républicain qui promeut en quelque sorte un idéal de liberté, d'égalité et de fraternité. En d'autres termes, la grande question ici consiste finalement à s'interroger sur ce qui fait que des individus ayant grandi dans un pays démocratique (berceau même des droits de l'homme), ont élaboré un système de représentations cynique voire « complotiste » de la société dans laquelle ils vivent. Comment certains jeunes et adultes - ceux que nous nommons ici « jeunes des cités » - en arrivent-ils à développer des idées politiques radicales et des points de vue que l'on peut qualifier d'« extrémistes » en France ? Les tensions se traduisent en partie par les émeutes³ mais pas seulement.

¹ L. BONELLI, *La France a peur. Une histoire sociale de l'insécurité*, Paris, La Découverte, 2009.

² M. BOUCHER, *Les internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes en cités impopulaires*, Paris, L'Harmattan, 2010.

³ É. MARLIÈRE, « Jeunes des banlieues et émeutes urbaines », in B. ROUDET (sous la dir.), *Regard sur les jeunes en France, Québec et Canada*, Les Presses de l'Université Laval, 2009, p. 127-145.

Pour tenter de comprendre les discours et les représentations sociales véhiculés par ces jeunes, nous reviendrons sur ce qui caractérise les « modes de vie » et les pratiques culturelles des jeunes dits « de cité » et/ou « de banlieue ». Dans un second temps, nous essaierons de voir quels rapports ces jeunes entretiennent avec les institutions d'encadrement⁴. Enfin, dans une troisième et dernière partie, nous tâcherons d'aborder le contenu de ce sentiment d'injustice qui semble dépeindre une majorité d'adolescents et de jeunes adultes rencontrés dans les quartiers populaires urbains.

DES MODES DE VIE JUVÉNILES À LA FOIS COMMUNS ET SINGULIERS

Les modes de vie des « jeunes de cité », quelles que soient la période et la « classe d'âge » dénotent les difficultés liées au marché du travail, au racisme, à la « discrimination policière »⁵, à la diabolisation de leurs pratiques culturelles, etc. Cela se manifeste pour ces jeunes, dans « la cité », par des difficultés non négligeables qui marquent les perceptions sociales mais aussi les expériences. Tout d'abord, les tensions entre jeunes et la police sont devenues au bout de vingt-cinq ans un quotidien⁶ pouvant mener, parfois, à des échauffourées et des conflits⁷. Ces discordes quotidiennes avec la police peuvent amener à des conflits - dont les émeutes sont une des illustrations - mais aussi à des embuscades. Les modes de vie des jeunes dits des cités ont toujours été plus ou moins marginalisés par les institutions d'une manière générale mais depuis le début des années 1980, après l'installation des populations immigrées et le regroupement familial, l'intérêt à l'égard de la jeunesse populaire s'est plus ou moins transformé. Il semble clair, en effet, que les années 1980 qui voient l'arrivée des enfants

⁴ Nous nous référons pour ce titre à un article de Gérard Mauger traitant de la question, voir : G. MAUGER, « Précarisation et nouvelles formes d'encadrement des classes populaires », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°136-137, 2001, p. 3-4.

⁵ F. JOBARD, S. NÉVANEN, « La couleur du jugement. Les discriminations dans les décisions judiciaires en matière d'infraction à agents dans la force publique », *Revue française de sociologie*, 48, 2, 2007, p. 243-272.

⁶ É. MARLIÈRE, « La police et les « jeunes de cité » », *Agora Débats/jeunesse*, 39, 2005, p. 94-104.

⁷ É. MARLIÈRE, « Les « jeunes de cité » et la police : de la tension à l'émeute », *Empan*, 67, 2007, p. 26-29.

d'immigrés Nord-Africains marquent un tournant sur le regard que la société porte sur la jeunesse habitant les cités ouvrières et populaires. Cette génération est composée, pour partie, de jeunes nés au Maghreb (notamment pour les plus âgés), de jeunes issus de l'immigration – pour plus de la moitié d'entre eux si on ajoute les individus nés au Maghreb -, de Français « de souche » et enfin pour moins d'un quart d'entre eux d'enfants d'Italiens, d'Espagnols ou de Portugais. Ils font partie d'une génération un peu particulière : les plus âgés d'entre eux ont exercé un emploi ouvrier dans les usines métallurgiques du quartier mais ont été paradoxalement les premiers à développer des stratégies les écartant du monde de l'usine ; entre appartenance ouvrière, petits boulots, études au lycée, activités indépendantes de commerce ou délinquance (vols à la tire, initiation aux premiers trafics de drogue, apprentissage dans les « techniques de braquage » pour les plus intrépides...) ; enfin, ils sont aussi les « pionniers » des pratiques culturelles qui caractérisent les « jeunes des cités » aujourd'hui : passion pour le football, entrées dans des carrières délinquantes voire dans le grand banditisme (pour une minorité), goût pour les tenues de survêtements Adidas ou Tacchini, envie de rester entre soi dans l'espace résidentiel local. Ces jeunes, lorsqu'ils sont issus de familles en provenance d'Afrique du Nord, conservent en partie les pratiques traditionnelles de leurs parents : ils sont les premiers à faire le Ramadan à l'école et dans le quartier ; ils sont les pionniers du rap où se véhicule l'émergence du mouvement hip hop. Mais cette classe d'âge est aussi une « génération » meurtrie car ces jeunes sont les premiers à être confrontés au racisme de la société ; ils symbolisent en quelque sorte la déception de la marche pour l'égalité au début des années 1980⁸ et l'arrivée des drogues dures dans les cités avec les conséquences délictuelles et sanitaires que cela entraîne : un quart de ces jeunes ne dépassera pas la trentaine en raison soit des morts violentes ou des décès liés au Sida et à la toxicomanie mais également à des activités délinquantes périlleuses⁹. De plus, ils sont les

⁸ Avec la déception politique qui s'ensuit voir S. BOUAMAMA, *Dix ans de marche des beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée de Brouwer, 1994.

⁹ M. KOKOREFF, « Faire du business dans les quartiers. Éléments sur les transformations socio-historiques de l'économie des stupéfiants en milieux populaires. Le cas du département des Hauts-de-Seine », *Déviance et société*, 24, 4, 2000, p. 403-423.

premiers jeunes à être confrontés au déclin du monde et de son système scolaire avec ses corollaires que sont l'exclusion, le chômage et « la galère »¹⁰. Certains ont également été victimes en raison de leurs origines ethniques ou de leur couleur de peau, de « bavures policières » auxquelles ils répondent au moyen d'émeutes dont la première à être « médiatisée » fut celle du quartier des Minguettes à Lyon en 1981¹¹.

Dans les années 1990, bon nombre de chercheurs se sont intéressés aux modes de vie des jeunes habitant les cités HLM. Au-delà des caractéristiques culturelles – culture hip-hop, survêtements et baskets de marques, casquette, jean large - qui les différencient des autres jeunes en France, « les jeunes de cité » rencontrés sur le terrain ont développé un langage et des symboles autour du « verlan », langage qui emprunte à la fois au dialecte du Maghreb, de mots anglais et à l'argot français : la plupart s'expriment beaucoup avec le corps et les mains, à voix haute (une manière de s'imposer et d'en imposer d'une certaine manière), avec un débit rapide et en recherchant l'efficacité du mot et du langage formulés. Ce langage « de rue » n'est pas sans point commun avec le parler « vernaculaire » des jeunes rencontrés par un linguiste américain dans les « ghettos noirs » américains dans les années 1950¹² : à travers la recherche de l'efficacité en un temps assez rapide (le temps de la rue étant relativement court pour des jeunes des milieux populaires « en survie »), l'auteur William Labov note également des logiques d'affrontement et de positionnement entre les jeunes noirs observés sur le terrain à travers des « attaques ritualisées » autour de l'honneur familial et de la mère notamment. C'est également ce que constate un ethnologue français au milieu des années 1990 lorsqu'il enquête auprès d'adolescents dans les cités des 4000 à La Courneuve ; il constate l'existence d'une culture de la moquerie et du charriage autour des valeurs agonistiques spécifiques à la

¹⁰ F. DUBET, *La galère : jeunes en survie*, Paris, Fayard, 1987.

¹¹ Cette émeute, en effet, inaugure une ère nouvelle : celle des politiques de la Ville, des opérations « étés-chauds » et qui mettent en scène des enfants d'immigrés brûlant des voitures et se révoltant face aux forces de police.

¹² W. LABOV, *Le parler ordinaire. La langue dans les ghettos noirs américains des États-Unis*, Paris, Les éditions de Minuit (3 édition), 1993.

culture populaire¹³. Il insiste également sur une culture de la provocation des jeunes entre eux mais aussi envers « les autres » et surtout les institutions. Au-delà des symboles linguistiques, la plupart des jeunes rencontrés « en cité »¹⁴ - groupe social construit socialement par les médias, les institutions et les politiques, nettement plus hétérogène que ce que les médias, institutions voire certains « experts » veulent bien en montrer¹⁵ - ont également développé des codes spécifiques communs autour d'une sorte de culture ; en effet, il semblerait que cette « culture de rue », orientée autour de l'honneur, de la virilité, de relations tendues avec les institutions notamment la police, a plus ou moins structuré les comportements des jeunes et même de certains adultes évoluant dans les « quartiers sensibles ». Cette « culture de rue » analysée par de nombreux anthropologues, relève de pratiques spécifiques souvent dévalorisées par le corps social et les institutions car dans de nombreux cas étudiés, elle révèle des pratiques de déviance mais aussi de résistance par le biais d'illégalismes, de violences ritualisées et de modes de vie spécifiques¹⁶. La plupart des jeunes des cités, plus ou moins imprégnés de la « culture de rue » rencontrent des difficultés pour réussir à l'école mais aussi dans la recherche d'un emploi ; ce sont également ces jeunes qui, d'une certaine manière, font preuve d'« incivilités » pour les institutions et qui rencontrent le plus souvent des problèmes avec la police¹⁷.

¹³ D. LEPOUTRE, *Cœur de banlieue. Codes, rites et langage*, Paris, Odile Jacob, 1997.

¹⁴ Pour une approche plus approfondie d'une culture dite des « jeunes de cité » notamment dans sa complexité, je renvoie à mon livre : É. MARLIÈRE, *Jeunes en cité. Diversité des trajectoires ou destin commun ?*, Paris, L'Harmattan, 2005.

¹⁵ Dans de nombreux « quartiers sensibles », il existe des parcours sociaux plus diversifiés autour de la réussite scolaire, la réussite professionnelle, des engagements militants, des activités sportives. Les jeunes qui se sont plus ou moins installés dans des pratiques délinquantes concernent à peine 10 à 15 % des jeunes rencontrés dans nos enquêtes cf. É. MARLIÈRE, « Les jeunes de cité. Territoires et pratiques culturelles », *op. cit.*

¹⁶ Pour un exemple précis voir l'enquête de P. Bourgois réalisée dans un quartier portoricain de New York : P. BOURGOIS, *En quête de respect. Le crack à New York*, Paris, Seuil, 2001.

¹⁷ Même ceux qui n'ont pas d'activités délinquantes.

Un autre phénomène est venu se greffer sur cette situation au début des années 1990 : le stigmate de l'Islam ou de la pratique supposée de la religion musulmane. Il paraît clair que les jeunes dits issus de l'immigration souffraient d'un racisme anti-arabe plus ou moins prononcé au cours des décennies précédentes. Mais au milieu des années 1990, avec la guerre d'Algérie et le FIS, de nombreux jeunes des cités issus de familles en provenance du Maghreb vont pratiquer la religion musulmane de manière plus ostentatoire¹⁸. La visibilité de la pratique religieuse effectuée par des « Maghrébins » nés en France n'est pas sans poser problème. Les attentats de 1995 et l'affaire Kelkal vont renforcer la stigmatisation d'une religion (l'Islam) perçue comme anti-démocratique, violente, « terroriste » et opposée à l'Occident d'une manière générale¹⁹, bien prononcée à l'égard de la « jeunesse des cités » et renforcée par la suspicion policière. Cette situation, pour le moins problématique, instaure un climat délétère avec l'arrivée des renseignements généraux dans les cités HLM dès le milieu des années 1990²⁰, à tel point que certains jeunes pratiquants – appelés communément « barbus » – se sentent désignés comme les « nouveaux ennemis de l'intérieur ». L'arrivée de l'Islam en banlieue déclenche des polémiques autour du voile mais surtout les « foudres de guerre » de certains « intellectuels médiatiques », au point qu'on assiste à un retour de discours rétrogrades à l'égard des étrangers, des enfants d'immigrés et de la jeunesse populaire²¹. Après le racisme anti-immigré des années 1970 et 1980 qui avait plus ou moins scellé le destin des travailleurs nord-africains²², nous assistons à une nouvelle forme de racisme qui désigne l'Islam comme pratique religieuse de l'autre

¹⁸ Pour une illustration voir G. KEPEL, *Les banlieues de l'Islam. Naissance d'une religion en France*, Paris, Seuil, 1991.

¹⁹ Pour comprendre les rapports ambigus qu'entretient la société française avec l'Islam depuis le temps des croisades, voir J. CESARI, *Faut-il avoir peur de l'Islam*, Paris, Presses de Sciences-po, 1997.

²⁰ L. BONELLI, « Renseignements généraux et violences urbaines », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 136-137, 2001, p. 95-103.

²¹ Voir sur ce point D. LINDENBERG, *Le rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*, Paris, Seuil, coll. « La République des idées », 2002.

²² E. TODD, *Le destin des immigrés, assimilation et ségrégation dans les démocraties occidentales*, Paris, Le point, 1997.

associée à l'intégrisme, au terrorisme et à l'anti-modernité. Ces processus, analysés très rapidement ici, accentuent un sentiment d'amertume chez les jeunes des quartiers qui pratiquent ou non la religion musulmane. Pour nombre d'entre eux, il s'agit d'un racisme déguisé à leur rencontre et d'une attaque contre leur identité car l'Islam est, pour la majorité de ces jeunes, un héritage familial transmis par les parents. La pratique de la religion musulmane, à la suite d'attaques et stigmatisations diverses, a renforcé paradoxalement la pratique des jeunes et moins jeunes des quartiers. Si certains sont confrontés à des humiliations, vexations et racismes ordinaires (exclusion du marché du travail, impossibilité d'accès à un logement, etc.), la stigmatisation de la religion a été perçue, sur nos terrains d'enquêtes du moins, comme un seuil à ne pas franchir²³. Ainsi, l'Islam est davantage appréhendé comme une pratique de résistance à l'égard des « autres » et d'un Occident jugé méprisant par une bonne partie des « jeunes de cité ».

Cette situation, quelque peu difficile, est à l'origine de la construction d'une sorte de « communauté d'expérience »²⁴ qui se manifeste toujours avec acuité chez les « jeunes de cité » appartenant à la troisième génération, après celle du « zoufri » dans les années 1960 et celle du « beur » dans les années 1980 (plus précisément chez la deuxième génération de « jeunes de cité »). C'est pourquoi, le sentiment d'oppression est récurrent chez la plupart des « héritiers des quartiers populaires » qui sont les déshérités de la « classe ouvrière » et les légataires d'une histoire familiale et migratoire souvent difficiles à assumer.

²³ Les caricatures du prophète de l'Islam en sont l'illustration : la plupart des jeunes rencontrés ne cautionnent pas les propos extrémistes de certains radicaux islamistes, ne se reconnaissent pas dans une quelconque mouvance *salafis* et condamnent à l'unanimité les régimes talibans et/ou des pays du Golfe.

²⁴ A. BOUBEKEUR, *Les mondes de l'ethnicité. La communauté d'expérience chez les héritiers de l'immigration*, Paris, Balland, 2003.

L'EXPÉRIENCE D'UNE CONFRONTATION SYSTÉMATIQUE AVEC LES INSTITUTIONS LOCALES

Ces expériences de vie dans « les cités » ont dans une certaine mesure forgé une mémoire collective chez les jeunes des quartiers. Les rapports conflictuels avec la police, le racisme au quotidien, la stigmatisation de la religion, la criminalisation des modes de vie ont, depuis plus de vingt-cinq ans façonné une mémoire collective et une pensée sociale sans cesse réactivées par les rapports de domination actuels qui influent sur les destins individuels et collectifs, et constituent par conséquent un socle mémoriel partagé par la majorité²⁵. Ainsi les références mémorielles de l'héritage de l'immigration autour des « mouvements beurs », de la vie du père immigré seul en France dans les années 1960²⁶, associées à l'histoire sociale des quartiers populaires (« émeutes », racisme ordinaire, rapports avec la police, etc.) se condensent dans une souffrance individuelle et une résistance collective plus ou moins affirmée à l'injonction contradictoire de l'« idéologie de l'intégration »²⁷. Cette injonction de la part des institutions structure en quelque sorte les destins des immigrants, ceux de leurs enfants et perdure chez leurs petits-enfants qui, bien que Français, sont obligés de prouver une sorte d'allégeance à la nation française²⁸.

Si la police est confrontée à ses propres difficultés et si elle est souvent malmenée dans certains « quartiers sensibles »²⁹, sa présence dans les « cités » engendre plus de problèmes qu'elle n'en résout : trop souvent absente pour les litiges ordinaires et pour venir en soutien des tracasseries quotidiennes des habitants des quartiers, la police est présente dans les cités uniquement pour réaliser des opérations de maintien de l'ordre ou des

²⁵ M. HALBWACHS, *Les cadres sociaux de la mémoire*, Paris, Albin Michel, 1994.

²⁶ A. SAYAD, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1998.

²⁷ A. HAJJAT, *Immigration post-coloniale et mémoire*, Paris, L'Harmattan, 2005.

²⁸ E. RIBERT, *Liberté, égalité, fraternité. Les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, La Découverte, 2006.

²⁹ M. KOKOREFF, *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot, 2008.

arrestations le plus souvent « musclées »³⁰. De même, les rapports avec les institutions d'encadrement – celles que constituent au sens large les travailleurs sociaux – se sont progressivement dégradés à tel point que la suspicion vis-à-vis des éducateurs atteint son paroxysme chez certains jeunes³¹ : la perte de confiance des « jeunes des cités » à l'égard des institutions républicaines est aujourd'hui tangible dans les espaces sociaux des quartiers populaires urbains.

Les métiers du travail social sont divers et variés en France. On pourrait dire, de manière succincte, que les travailleurs sociaux ont une activité de conciliation entre les usagers « à problèmes » et les institutions. Pour cela, ils doivent faire preuve d'une alchimie savamment dosée entre les exigences administratives, les impératifs de la loi et les problèmes que posent les personnes en difficulté³². Nous traiterons ici d'un domaine particulier du travail social : celui de la prévention spécialisée. Si le travail social constitue un champ spécifique de par sa fragilité institutionnelle dans le monde du travail, on pourrait dire que la prévention spécialisée se situe en quelque sorte sur le front : les éducateurs spécialisés exercent une activité controversée et se trouvent dans une posture incertaine à l'heure actuelle³³. Dans le contexte de nos enquêtes, les éducateurs spécialisés ne bénéficient pas non plus d'une « bonne image » auprès de leur clientèle que sont les « jeunes de banlieue ». S'il est bien un métier sur le fil c'est donc celui de l'éducateur : profession à la fois dépréciée par les institutions et les autres professionnels du social mais vue comme suspecte par les jeunes rencontrés dans les quartiers. Parmi les jeunes interrogés, se dégage d'emblée une vision négative de la fonction d'éducateur. Si ces propos restent très descriptifs voire « impressionnistes », certains jeunes

³⁰ M. MOHAMMED, L. MUCCHIELLI, “La police dans les “quartiers sensibles” : un profond malaise”, in V. LE GOAZIOU, L. MUCCHIELLI (dir.), *Quand les banlieues brûlent... Retour sur les émeutes de novembre 2005*, Paris, La Découverte, 2005, p. 99-119.

³¹ É. MARLIÈRE, « Dispositifs de discipline et logiques de résistance. L'intervention sociale vue par les jeunes d'une cité de Gennevilliers (92) », *Le Passant Ordinaire*, 44, 2003, p. 33-36.

³² J. ION, J.P. TRICART, *Les travailleurs sociaux*, Paris, La Découverte & Syros, 1998.

³³ M. CHAUVIERE, *Trop de gestion tue le social*, Paris, La Découverte, 2007.

ont tenté à un moment ou à un autre de faire appel à un éducateur pour les aider dans leurs démarches quotidiennes. Les suspicions envers les tâches administratives de l'éducateur se renforcent à travers d'autres types de questionnements autour de la nature de la sociabilité de quartier et des « activités » des copains. La présence des éducateurs spécialisés n'est pas véritablement acceptée mais elle reste, malgré tout, tolérée. Ces travailleurs sociaux interviennent dans des champs difficiles auprès d'un public délicat à savoir les jeunes des « quartiers », le plus souvent aux prises avec la justice, le trafic illégal et les problèmes de délinquance. On pourrait rejoindre R. Castel, lorsqu'il écrivait, il y a plus de vingt-cinq ans maintenant, que les politiques préventives se doivent d'anticiper à travers le comportementalisme et le psychologisme, les figures possibles de l'irruption du danger à travers l'observation d'individus distants des « normes moyennes »³⁴. Du coup, les jeunes, dans un contexte de méfiance générale, voient la présence des éducateurs spécialisés soit comme suspecte dans le meilleur des cas, soit comme une intrusion dans le pire. Autrement dit, les éducateurs spécialisés souffrent d'une image guère favorable auprès des jeunes rencontrés dans nos enquêtes en raison d'une pratique professionnelle peu comprise, le tout certes dans un climat délétère entre jeunes et institutions. Seuls les médiateurs de rue issus eux-mêmes des « quartiers » sont véritablement tolérés par les jeunes dans les espaces résidentiels³⁵.

Abordons à présent un autre domaine de l'intervention sociale : celui de l'insertion professionnelle. Situé sur un axe opposé de celui de l'éducateur, les conseillers d'insertion ont, pour tâche, non moins délicate, de trouver un emploi à des jeunes qui n'en ont pas, mais aussi – et c'est sans aucun doute le plus difficile – de les suivre dans leur démarche. Les « jeunes des cités » qui sont à la recherche d'un emploi n'ont pas tous le même profil en raison des différences de parcours, de diplômes ou d'« expérience professionnelles ». À l'instar de Serge Paugam qui voit trois types de

³⁴ R. CASTEL, *La gestion des risques. De l'anti-psychiatrie à l'après-psychanalyse*, Paris, Minit, 1981, p. 145.

³⁵ E. MARLIÈRE, S. FONTAINE, « La médiation de rue comme régulation des désordres urbains », *Pensée Plurielle*, 26, 1, 2011, p. 13-23.

processus d'insertion – les fragiles, les assistés et les marginaux – pour ce qu'il nomme la « disqualification sociale »³⁶, les jeunes évoluant dans les quartiers dits sensibles qui ont recours à l'ANPE, à la mission locale ou à d'autres sortes de dispositifs d'insertion, n'ont pas tous les mêmes ressources ni les mêmes capitaux scolaires. Parmi les jeunes rencontrés comme demandeurs d'emploi et/ou inscrits au RMI, les situations divergent d'une personne à l'autre. Les individus âgés entre 30 et 40 ans sont souvent en cours de reclassement, du fait de la fermeture des usines et tentent de retrouver un emploi le plus rapidement possible. D'autres ont fait des études supérieures, mais n'ayant ni expérience professionnelle, ni « connaissances »³⁷, sont obligés par conséquent, d'avoir recours à l'allocation du RMI afin de chercher du travail dans leur domaine si possible. Il y a aussi des jeunes impliqués dans des activités informelles – travail au noir, étudiant non déclaré – ou dans l'économie que l'on peut qualifier d'illégal. Certains jeunes, enfin, bénéficient de la prestation du RMI pour obtenir une « couverture sociale » sans avoir une réelle motivation à chercher du travail dans l'immédiat. Toutefois, la perspective obligatoire d'avoir une activité pour percevoir l'allocation n'enthousiasme pas la plupart des jeunes et moins jeunes rencontrés dans la mesure où ils ne font plus confiance ni aux institutions ni à la structure du marché du travail.

Les jeunes interviewés insistent sur le fait d'avoir le sentiment de perdre leur temps mais, en plus, ils redoutent de devoir se justifier et ainsi rendre des comptes ; pour des jeunes qui ont acquis une « culture de rue » (la culture de l'honneur) et conservé une sorte d'habitus ouvrier, cette situation peut paraître quelque peu humiliante³⁸. Ceci nous rappelle les analyses développées par Robert Castel car, à défaut d'insertion professionnelle efficace, les personnes les plus en difficulté sont condamnées perpétuellement à chercher l'insertion sociale, une insertion qui ne déboucherait sur rien de concret professionnellement mais qui

³⁶ S. PAUGAM, *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*, Paris, PUF, 2000.

³⁷ Nous l'entendons ici en termes de capital social.

³⁸ Nous reviendrons sur ces aspects d'honneur, de respect et de dignité dans notre troisième partie.

accompagnerait l'individu dans un réseau d'activités, d'initiatives et de projets en échange de son bon vouloir et de sa coopération : « Qui ne peut payer autrement doit continuellement payer de sa personne, et c'est un exercice épuisant. Ce mécanisme se voit bien dans les procédures de contractualisation du RMI : le demandeur n'a rien d'autre à apporter que le récit de sa vie avec ses échecs et ses manques, et on scrute ce pauvre matériau pour dégager une perspective de réhabilitation afin de construire un projet, de définir un contrat d'insertion »³⁹. Cette situation n'est pas toujours acceptée que ce soit par l'institution ou par le jeune des « quartiers » à la recherche d'un emploi. Pour les plus motivés, le conseiller d'insertion est appréhendé comme un agent impuissant dont la tâche est de convoquer le chômeur pour des raisons administratives à défaut de leur trouver un véritable emploi. Pour les autres, ceux qui veulent profiter des prestations, le conseiller est perçu comme un professionnel chargé de les surveiller et de les réprimer : c'est donc un ennemi. C'est pourquoi, en cas d'absence de justification pour recherche d'emploi, bon nombre de ces jeunes l'évitent autant qu'ils le peuvent et élaborent des stratagèmes : outre les raisons médicales ou la justification en termes de compétences personnelles, beaucoup de jeunes utilisent l'arme de la violence verbale – le fameux « coup de pression » - pour déstabiliser le travailleur social et gagner ainsi du temps. Les étudiants de la cité élaborent d'autres stratégies avec le conseiller d'insertion. On pourrait dire que le rapport de force se situe au niveau symbolique en termes de concurrence de capital culturel et de titres scolaires : pour ceux qu'on pourrait nommer les « fraudeurs », les logiques d'action en interaction sont le mensonge et la dissimulation. Le sérieux n'est pas toujours de rigueur lorsque le jeune fait une démarche d'inscription.

Lors d'une observation participante en présence des jeunes - la plupart d'entre eux se rendent en groupe ou à plusieurs pour mieux affronter les institutions -, nous avons noté des comportements assez singuliers. Bénéficiaires également de l'allocation du RMI, ces jeunes ont connu des échecs scolaires mais, contrairement aux autres, ils ne se sentent pas en

³⁹ R. CASTEL, *Les métamorphoses de la question sociale*, Paris, Fayard, 1995, p. 473.

situation difficile pour autant⁴⁰. Leurs rapports avec les conseillers d'insertion se situent entre provocations et « chahut » ; en effet, quand un jeune « fraudeur » est généralement convoqué, il n'hésite pas à venir avec ses camarades pour mieux conserver l'esprit « déconnade » de la cité : « le besoin d'avoir des contacts sociaux et de nouer des relations amicales revêt deux formes : le besoin d'un public devant lequel mettre à l'épreuve les différents personnages qu'on se flatte d'incarner et le besoin d'équipiers avec lesquels établir des rapports d'intimité complices et partager le climat détendu des coulisses »⁴¹. Venir en groupe de pairs informe sur le peu de sérieux qui anime ces jeunes lorsqu'ils se rendent à un entretien avec un travailleur social ; dans les moments d'attentes, ces derniers n'hésitent pas à vanner le personnel présent dans la structure : « hé, t'as vu la grosse ? », « regarde les fausses baskets ! » ou « elle n'est pas marrante la directrice avec sa vieille robe ? » Ces propos font rire l'auditoire de copains et de pairs : ces jeunes n'hésitent pas également à vanner le camarade convoqué : « tu vas faire le bouffon devant le bureau ! ». Ce peu de gravité révèle en somme le manque de conviction dans la manière dont ces jeunes perçoivent les structures d'insertion : ils s'inscrivent pour bénéficier de l'allocation sans pour autant adhérer aux logiques institutionnelles. Pour d'autres, en revanche, la situation est nettement plus délicate. Lorsqu'un jeune se trouve en position de faiblesse et mis en défaut par un conseiller, la confrontation verbale semble être la seule alternative possible. La tâche des conseillers d'insertion n'est pas toujours simple à effectuer. La clientèle que constitue la jeunesse des quartiers populaires n'est sans doute pas la plus facile à manœuvrer. Certes, si dans la formation des travailleurs sociaux – des assistantes sociales aux conseillers d'insertion – la relation impersonnelle doit être prépondérante dans les interactions avec les usagers⁴², il n'est pas toujours

⁴⁰ Une partie d'entre eux participe à des activités illégales ou exerce des activités au noir.

⁴¹ E. GOFFMAN, *La mise en scène de la vie quotidienne. Les relations en public*, Paris, Minit, 1973, p. 195.

⁴² Les travailleurs sociaux apprennent à gérer les agressions et les provocations des dits « ayants-droits » ; S. BOUJUT, « Le travail social comme relation de service ou la gestion des émotions comme compétence professionnelle », *Déviance et Société*, 2005, 29, 2, p.141-153.

aisé de conserver une certaine sérénité face à quelques jeunes. Lors d'une observation réalisée dans une ANPE de Seine-Saint-Denis, j'aperçois un jeune des « quartiers » (enfant de « français de souche ») qui, avec une certaine détermination, s'en prend à une jeune femme à l'accueil qui lui demande de patienter.

Pour conclure sur les métiers d'encadrement de la jeunesse des cités populaires dans le domaine de l'intervention sociale, le métier d'animateur y joue également un rôle important. Cette profession ne bénéficie pas véritablement non plus d'une image positive même si son utilité, aux yeux des jeunes interrogés, semble plus concrète : l'animateur organise des activités sportives et culturelles comme les tournois sportifs, les séjours au ski ou à la mer, des activités musique et théâtre, etc. L'animation recèle un répertoire d'action varié dans les « quartiers sensibles » allant de la participation au développement social en passant par l'accompagnement d'activité de vacances ou parascolaire. Mais, pour la plupart des jeunes, les animateurs n'en font pas assez ou ne proposent pas les activités attendues ou espérées. C'est pourquoi les professions de l'animation sont critiquées dans les « quartiers ». Il semblerait que la compétence de l'animateur soit souvent confondue avec les « faibles moyens » attribués par les municipalités aux services jeunesse ou aux associations de quartier. Certes, de temps à autres, les services jeunesse proposent des séjours intéressants ou des sorties dans des parcs d'attraction populaire, ce qui permet d'apaiser les mécontentements mais d'ordinaire, bon nombre de jeunes rencontrés dans les « quartiers » se plaignent de l'insuffisance de la qualité des activités sportives et des sorties culturelles. Les animateurs municipaux, par exemple, portent les stigmates d'« escrocs ! » et de prévaricateurs. Chez les adolescents notamment, les attentes envers l'animation sociale sont démesurées surtout en période de vacances ou l'inactivité journalière constitue l'activité quotidienne ; c'est pourquoi, quelques animateurs ont vu leurs prénoms disparaître au profit de labellisations injurieuses du style : « *T'as pas vu, pipeau ?* », « *Y'a mytho, il nous a dit qu'on part à la mer à la fin de la semaine* » ou « *wesh [manière dans certains quartiers d'interpeller une personne et de commencer une discussion], qu'est-ce qu'y t'as raconté l'escroc pour le tournoi de foot ?* » Autrement dit les animateurs issus des « quartiers » et, en particulier ceux d'origine maghrébine, ne sont pas davantage épargnés

par le regard désapprobateur des jeunes. De nombreux d'animateurs originaires des « quartiers sensibles » - « de la cité » et issus de l'immigration - connaissent également des problèmes avec les jeunes. L'animateur des « quartiers » doit faire une coupure avec la cité s'il veut conserver à terme son emploi. Travaillant dans un service « stratégique » aux yeux des jeunes (service jeunesse), les demandes des copains se font, du coup, bien plus pressantes notamment sur le plan individuel. Il est des propos de certains jeunes ici qui ne cachent pas l'aigreur, l'amertume et la jalousie⁴³. La profession d'animateur n'est pas toujours simple à exercer auprès de ces jeunes ; elle n'est pas plus facile lorsque les animateurs sont issus eux-mêmes des « quartiers ». Au-delà même des effets de jalousie ou des sollicitations personnelles des pairs, l'évocation des principes « communautaires » est à l'origine d'accusations ou les termes de trahison ou de corruption apparaissent en filigrane. La fonction d'animateur n'est finalement pas plus considérée par les jeunes que celle d'éducateur spécialisé ou de conseiller d'insertion. Des chercheurs travaillant sur les modes de vie des jeunes de milieu populaire il y a presque vingt-cinq ans maintenant faisaient un constat quasiment identique : « les animateurs, les éducateurs, les assistantes sociales et les forces de police, malgré leur proximité avec le terrain, malgré aussi leur implication dans les conflits, tensions et dynamiques locales sont considérés par les jeunes sous l'angle institutionnel »⁴⁴. A cela s'ajoute que la situation s'est encore passablement dégradée depuis et que beaucoup de ces jeunes, aujourd'hui, ont une perspective d'insertion professionnelle bien plus incertaine et un avenir très compromis. Il est donc manifeste que l'image des travailleurs sociaux qui interviennent auprès des « jeunes des cités » ne peut que susciter méfiance et jalousie dans la mesure où ces professionnels ont un avantage important sur cette clientèle que constitue la jeunesse des « quartiers sensibles » : ils ont emploi, une reconnaissance sociale (le statut en l'occurrence) et encore un avenir.

⁴³ Dans un autre quartier, un jeune me disait qu'il avait plus de compétences que tel animateur mais qu'il était moins fayot ce qui explique, pour lui, son licenciement de la municipalité.

⁴⁴ J.-C. LAGRÉE, P. LEW-FAI, *La galère. Marginalisation juvénile et collectivités locales*, Paris, Éditions du CNRS, 1985, p. 135.

L'école est l'institution la plus importante dans l'encadrement de la jeunesse populaire, censée former et préparer l'avenir de la jeunesse. L'institution scolaire répond également à l'idée républicaine d'égalité des chances par le travail, le mérite et le savoir. Pourtant, les travaux des sociologues montrent que l'institution scolaire doit faire face aujourd'hui à la critique : dans son mode de fonctionnement ségrégatif⁴⁵ et dans son usage de traitements sélectifs envers les jeunes en difficulté⁴⁶ ou réputés difficiles et instables⁴⁷. Le sentiment de relégation est très fort pour les jeunes des « quartiers » qui se retrouvent orientés dans les filières professionnelles. L'école est ici encore perçue comme une institution hyper-sélective qui produit de l'échec, de l'exclusion et surtout de l'amertume ; après une quinzaine d'années de scolarisation obligatoire, ils se retrouvent dans une impasse dont l'humiliation est le débouché principal. Ces jeunes ont, au cours de leur courte expérience, éprouvé le racisme institutionnel de la part de certains professeurs en raison de leurs « origines » ou de leurs « faciès ». Certains élèves, certes perturbateurs en classe, ont aussi remarqué, après coup, qu'ils n'étaient pas traités de la même manière que les autres : les « Français de souche ». Ces jeunes s'estiment floués et désorientés par une institution chargée de filtrer les bons et les mauvais élèves ; l'école les a empêchés, selon leurs propos, d'intégrer les filières d'excellence. Ce témoignage constitue un éclairage intéressant à plus d'un titre. Beaucoup de jeunes issus de l'immigration qui approchent la quarantaine aujourd'hui ont connu des « orientations » qu'ils estiment encore injustes alors que leurs bulletins étaient, semble-t-il, très bons. Les plus jeunes, non sans humour, expliquent parfois sur un ton ironique : « *J'ai pris rendez-vous avec la conseillère de désorientation !* »⁴⁸. Toutefois, le fait de se voir attribuer une place dans

⁴⁵ A. VAN ZANTEN, *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, 2001 ; et plus récemment les enjeux autour de la carte scolaire M. OBERTI, *L'école dans la ville. Ségrégation – mixité – carte scolaire*, Paris, Sciences-po, 2007.

⁴⁶ G. LANGOUET (dir.), *Les oubliés de l'école en France*, Paris, Hachette, 2003.

⁴⁷ M. ESTERLE-HEDIBEL, *Les élèves transparents. Les arrêts de scolarité avant 16 ans*, Paris, Septentrion, 2007.

⁴⁸ Il semblerait que cette phrase utilisée dans nos terrains soit à l'origine tirée d'un texte de rap.

un lycée professionnel révèle l'iniquité institutionnelle pour ces jeunes : évoluer dans une filière professionnelle a souvent des conséquences néfastes pour l'avenir de ces jeunes. L'échec scolaire est souvent prédominant dans ces quartiers car bon nombre de jeunes de la cité constituent le cortège des « oubliés de l'école » où les processus d'exclusion, de « galère », de délinquance et d'emprisonnement voire de décès sont parfois au bout du chemin. Cette situation témoigne de l'échec des institutions républicaines notamment dans le cadre de la méritocratie républicaine qui semble de plus inaccessible pour les jeunes des milieux populaires⁴⁹. C'est pourquoi la déception se retrouve en amont chez les jeunes qui sortent sans diplôme et sont confrontés à un destin social souvent tragique mais on la retrouve en aval également, pour ceux qui sortent de l'université avec un diplôme mais peinent à trouver un emploi⁵⁰. L'école laisse en somme un goût amer à plus des trois quarts des jeunes rencontrés dans les « quartiers » quels que soit l'âge, le statut social ou le niveau d'études.

Les étudiants provenant des cités sont nettement plus nombreux de ce que l'on nous montre d'ordinaire. Comme ils sont peu présents dans l'espace public résidentiel - la plupart d'entre eux ont des activités à l'extérieur de la sphère sociale de la cité - les enquêtes sociologiques les font très peu ressortir. Mais il existe bien, dans certaines cités, des jeunes qui ont réussi un cursus universitaire brillant et ce dans un contexte social défavorable ; ils peuvent apparaître, dans une certaine mesure, comme des « miraculés scolaires »⁵¹. Les diplômés issus des quartiers populaires ayant réalisé un parcours scolaire remarquable et consenti des efforts, n'admettent pas vraiment leur situation d'exclusion sur le marché du travail. La situation pour beaucoup de diplômés n'est pas tolérable lorsqu'ils cherchent du travail et n'en trouvent pas ou très difficilement.

⁴⁹ J.-C. COMBESSIE, « Analyse critique d'une histoire des traitements statistiques des inégalités de destin. Le cas de l'évolution des chances d'accès à l'enseignement supérieur », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 188, 3, 2011, p. 4-31.

⁵⁰ É. MARLIÈRE, « Jeunes des cités et parcours scolaires », in J.-M. BARREAU (dir.), *Dictionnaires des inégalités scolaires*, Paris, ESF, 2007, p. 169-172.

⁵¹ S. LAACHER, *L'institution scolaire et ses miracles*, Paris, La dispute, 2005.

Cette situation concerne un grand nombre de diplômés. Le rôle de l'école chez les jeunes des quartiers apparaît finalement très controversé. La présence non négligeable de ces « jeunes de cités » qui ont réussi à l'école nous interroge plus sérieusement sur l'impact réel de la démocratisation scolaire. Et surtout, en cette période de conjoncture économique peu favorable à la jeunesse française d'une manière générale, l'existence des diplômés « issus des quartiers » soulève des questions nouvelles en termes de discriminations, de « déclassement horizontal » ou encore de compétition individuelle.

Les institutions d'encadrement présentes dans le quotidien des jeunes des « cités » ne recueillent guère d'appréciations positives parmi les enquêtés. Bien au contraire même : la police est vue comme, raciste, répressive et anti-démocratique⁵² ; les travailleurs sont suspectés d'espionnage, de carriérisme ou encore manifestent peu d'intérêt pour leur condition de vie ; et, enfin, l'école est appréhendée comme discriminante, sélective et ne tenant pas ses promesses pour les plus diplômés et « méritants ». L'appréhension négative qu'ont ces jeunes des institutions d'encadrement et des structures de proximité omniprésentes dans la vie de tous les jours ne trouve sens que dans une grille de lecture cynique qu'ils ont de la société française et du monde qui les entoure.

D'UN SENTIMENT DE « VICTIMATION » COLLECTIVE AU SENTIMENT D'INJUSTICE COMME RÉFÉRENT DE LA PERCEPTION DE LA SOCIÉTÉ

La situation sociale de la jeunesse des quartiers populaires ne s'est guère améliorée en l'espace de vingt ans. Les conditions de vie difficiles dans un pays développé, l'espoir de s'en sortir et d'accéder aux standards de consommation de la « classe moyenne » plus que remis en cause (pour une partie d'entre eux du moins), accentuent au présent les processus de frustration sociale qui animent une partie des jeunes des milieux populaires. Certes, si on note l'existence d'un sentiment de « victimation

⁵² H. BELMESSOUS, *Sur la corde raide. La révolte couve toujours dans les banlieues*, Lormont, Le bord de l'eau, 2013.

collective »⁵³ plus ou moins médiatisé par le rap, la réalité se confirme par des rapports conflictuels avec la police⁵⁴, par un « déficit de citoyenneté »⁵⁵ dans un pays démocratique et par une situation plus ou moins critique qui se détériore au fur et à mesure de l'installation d'une précarité durable généralisée. Pour les « jeunes de cité », l'histoire sociale récente des « quartiers » se résume à une forme de dramaturgie où les tentatives collectives d'émancipation sociale ont toujours connu des échecs retentissants, à tel point que ces jeunes sont passés d'une demande d'égalité avec les autres citoyens dans les années 1980⁵⁶, à des émeutes et violences urbaines de plus en plus intenses vingt ans plus tard⁵⁷. L'histoire sociale des « quartiers sensibles » a profondément, d'une manière générale, modifié le paysage politique et sociologique de la France⁵⁸. C'est pourquoi, les biographies des jeunes et moins jeunes qui habitent ou ont vécu « dans la cité », sont plus ou moins inscrites dans des récits de vie où violences interpersonnelles, « problèmes avec la police », difficultés pour s'insérer dans un emploi, racisme ordinaire, construisent une identité particulière qui segmente, en fin de compte, ceux qui habitent dans un « quartier sensible » et ceux qui n'y ont jamais vécu. Outre l'histoire

⁵³ L. MUCCHIELLI, « Le rap de la jeunesse des quartiers relégués. Un univers de représentations structuré par des sentiments d'injustice et de victimation collective », in M. BOUCHER, A. VULBEAU, *Émergences culturelles et jeunesse populaire. Turbulences ou médiations ?*, Paris, L'Harmattan, 2003, 325-355.

⁵⁴ F. JOBARD, *Bavures policières ? Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 2002.

⁵⁵ R. CASTEL, *La discrimination négative. Citoyens ou indigènes ?*, Paris, Seuil/La République des idées, 2007.

⁵⁶ S. BOUAMAMA, *Dix ans de marche des beurs. Chronique d'un mouvement avorté*, Paris, Desclée De Broouwer, 1994.

⁵⁷ S. BEAUD, O. MASCLET, « Des « marcheurs » de 1983 aux « émeutiers » de 2005. Deux générations sociales d'enfants d'immigrés », *Annales*, HSS, 4, 2006, p. 809-843.

⁵⁸ À tel point que la gauche populaire ne semble plus en mesure de répondre aux attentes ou plutôt aux désespoirs des jeunes des quartiers cf. O. MASCLET, *La gauche et les cités. Enquête sur un rendez-vous manqué*, Paris, La Dispute, 2003 ou plus récemment sur notre terrain principal, É. MARLIÈRE, « Des « ouvriers communistes » aux « jeunes des cités » : histoire croisée de la non-reconstruction d'une demande sociale », in V. ANQUETIN, A. FREYERMUTH (sous la dir.), *La figure de l'« habitant »*. *Sociologie politique de la « demande sociale »*, Rennes, PUR, Coll. « Res Publica », 2008, p. 115-129.

migratoire et celle de la « classe ouvrière » qui véhicule un socle mémoriel spécifique, vivre ou avoir vécu « dans la cité » structure une mémoire collective indélébile et une identité personnelle fortement marquée, et ce quels que soient le parcours scolaire, l'âge et les motivations. L'historique des « quartiers populaires » forge des parcours singuliers dont le déterminateur commun reste le « sentiment d'injustice » comme représentation de la société.

La majorité des « héritiers des quartiers populaires » rencontrés sur nos terrains ont un regard sur les institutions qui se résume à peu près à ceci : raciste, discriminatoire, malhonnête, hypocrite, islamophobe (notamment avec les « affaires du voile », etc.). Le second constat est qu'il existe une forme d'« idéologie » - certes fluctuante d'un quartier à l'autre et nuancée selon les personnes - quelque peu radicale, dont les logiques principales sont, ni plus ni moins, une variante de la « théorie du complot ». Ces propos radicaux nous interrogent dès lors sur les postures identitaires des jeunes adultes rencontrés dans les quartiers populaires urbains. Si ses propos « extrémistes » ne sont pas toujours fédérateurs, l'ensemble des ces jeunes sont critiques à l'égard du politique, des institutions et plus globalement de la société. Ainsi, la majorité des jeunes rencontrés ont du mal à croire au fonctionnement honnête de la politique et à l'existence d'une démocratie réelle : les hommes politiques et les États-Unis ne sont que des instruments corrompus au service de la franc-maçonnerie qui, elle-même, se trouve sous le joug du « sionisme », le tout contrôlé par quelques familles mythiques dont les objectifs officiels sont de régner impitoyablement sur le monde. Par conséquent, ces jeunes se sentent dans la « ligne de mire » de ce pouvoir « occulte » car ils estiment, contrairement aux « beaufs »⁵⁹, avoir compris le subterfuge, d'où leur sentiment de persécution. Le troisième et dernier constat révèle un cadre de vie qui se dégrade, non seulement sur le plan matériel mais aussi pour les perspectives d'avenir et les problèmes rencontrés au quotidien. De ce bilan émerge un « sentiment d'injustice » dont le soubassement est lié à l'absurdité de leur situation, dans une société vécue comme inéquitable.

⁵⁹ Expression couramment utilisé pour désigner les « Français de souche » dans les « quartiers ».

Ces jeunes victimes de racisme, subissent de plein fouet les restructurations économiques dans une conjoncture défavorable : ils sont contraints de s'adapter de manière pragmatique à l'illégalité, au « clientélisme », à la débrouillardise, à trouver refuge dans des espaces culturels alternatifs ou bien dans des comportements « à risques ». C'est dans un tel contexte que se construisent les discours radicaux et « extrémistes » qu'alimentent de manière quotidienne les rapports conflictuels avec la police, la stigmatisation médiatique, les « discriminations » et les espoirs de réussite sociale par l'argent toujours différé, les attentes chaque jour un peu plus déçues. Ces paroles véhémentes cachent mal, en réalité, un sentiment de désolation, de désespoir, d'oppression et même d'insécurité dans ces quartiers populaires de France⁶⁰.

Se sentir à l'écart des richesses, du travail, d'un habitat correct et confortable, du bénéfice de la citoyenneté, pose un certain nombre de problèmes aux individus rencontrés sur le terrain. En effet, dans nos sociétés démocratiques, la question de justice a été posée comme l'étendard d'un idéal auquel chaque citoyen aspire. Or, depuis quelques temps, l'idéal démocratique semble faire défaut ; ce sentiment lié à une certaine « expérience de l'injustice » trouve son essence dans une société libre et démocratique. Les « jeunes de cité » ont été socialisés en France et ont intériorisé l'idéal républicain ; se retrouver exclus de la manière évoquée précédemment – officiellement par les institutions – crée leur expérience de l'injustice en la rapportant aux attentes normatives républicaines qui naissent de l'insatisfaction et du déficit de ces attentes normatives⁶¹. Autrement dit, l'intériorisation des normes républicaines dans un contexte politique, économique et social qui les ont exclus brutalement de cet idéal est à l'origine du sentiment d'injustice et des attitudes nihilistes et inciviles que l'on attribue à certains jeunes. Mais ces normes républicaines cachent, en réalité, le désir de normes de

⁶⁰ Voir la conclusion de notre livre : É. MARLIÈRE, *La France nous a lâchés ! Le sentiment d'injustice chez les jeunes de cité*, Paris, Fayard, 2008.

⁶¹ E. RENAULT, *L'expérience de l'injustice. Reconnaissance et clinique de l'injustice*, Paris, La Découverte, 2004.

consommation des « classes moyennes », voire même de la petite bourgeoisie chez une majorité de jeunes, idéal pour le moins infranchissable pour le moment. De même, la position des élus et des médias qui désavouent, stigmatisent et démentent leur situation sociale déplorable (pour certains chaotique) dans laquelle se trouve une partie des habitants des cités, participe de ce sentiment de frustration collective. La lecture que font les institutions de la réalité de la situation des « quartiers populaires » accentue un réel déni de reconnaissance⁶². En somme, la radicalité des positions et des comportements observables chez une bonne partie des « jeunes de cité » ne peut se comprendre que dans la mesure où ils n'ont d'emprise ni sur le passé, ni sur le présent et encore moins sur leur avenir. Ces jeunes et moins jeunes se sentent bafoués dans leurs droits et attentes alors qu'ils évoluent, paradoxalement, dans un pays « riche », libre et démocratique. Le sentiment d'injustice chez les jeunes dits « de cité » et/ou « de banlieue » trouve son fondement au cœur des paradoxes de la société française qui n'a plus les moyens de traduire dans les faits son idéal républicain pour la société civile et transforme en somme les questions d'inégalités sociales en problèmes de sécurité⁶³. Toutes les problématiques sociales rencontrées par les plus jeunes se manifestent de plus en plus par un traitement sécuritaire.

CONCLUSION

La disparition du monde ouvrier et de son système social et plus globalement l'effritement de la société salariale rendent les destins sociaux et collectifs de plus en plus incertains⁶⁴. Pour les « jeunes de cité », la situation est encore plus fragile que celle des « classes populaires » pour au moins quatre raisons : 1/ la fin de l'encadrement de la jeunesse populaire liée au déclin des syndicats et des socialismes d'une manière générale ; 2/ la construction politique d'un nouvel ennemi intérieur

⁶² A. HONNETH, *La Lutte pour la reconnaissance*, Paris, Cerf, 2000.

⁶³ M. BOUCHER, *Repolitiser l'insécurité. Sociographie d'une ville ouvrière en recomposition*, Paris, L'Harmattan, 2004.

⁶⁴ R. CASTEL, *La montée des incertitudes. Travail, protections, statuts de l'individu*, Paris, Le Seuil, 2009.

véhiculé par les « jeunes de cité » notamment issus de l'immigration maghrébine et d'Afrique subsaharienne appréhendés comme musulmans ; 3/ la relégation sociale de ces enfants d'ouvriers et d'immigrés qui ne peuvent devenir ouvriers et sont, de surcroît, perçus comme inutiles et surtout, dangereux pour la cohésion nationale ; 4/ le fait de vivre dans des logements sociaux paupérisés et enclavés, dans des « quartiers sensibles » que les « classes moyennes » et les milieux populaires supérieurs ont désertés, ce qui renforce le stigmate et le sentiment d'abandon dans les constructions identitaires des jeunes observés dans les cités populaires.

Cette situation a ainsi façonné une certaine construction identitaire chez les adolescents et jeunes adultes « des cités » souvent en « porte-à-faux » avec les institutions et autres groupes sociaux qui composent la société française. En effet, ces jeunes sont confrontés à des difficultés et problématiques qui les ont dans une certaine mesure singularisés dans la société française : déshérités de la classe ouvrière, tributaires du passé migratoire familial (parfois lourd à porter et à gérer), ils sont aussi les héritiers d'une histoire sociale au sein des « quartiers » teintée de chômage, de violence, de discrimination et de racisme ordinaire. Et même si ces jeunes et moins jeunes – qui appartiennent à la deuxième voire à la troisième « génération » – sont français, il semble que leur présence dans la société française soit sans cesse remise en cause voire hypothéquée à la moindre actualité ou à la première difficulté⁶⁵. C'est pourquoi, le sentiment d'injustice formate l'identité collective et structure la perception sociale de la plupart des « jeunes de cité » et/ou « de banlieue ». Mais ces relents d'amertume et de colère ont comme revers de la médaille également la construction d'un malaise collectif orienté sur la peur de l'autre, des institutions, de l'Etat dans la mesure où ces jeunes se sentent perçus par la société environnante comme des « ennemis de l'intérieur »⁶⁶

⁶⁵ L'actualité récente autour de la déchéance de la nationalité en est l'illustration. Pour une perspective anthropologique, nous renvoyons à nouveau à : E. RIBERT, *Liberté, égalité, fraternité. op. cit.*

⁶⁶ Voir à ce sujet les travaux du socio-historien Mathieu Rigouste qui, en réalisant une comparaison avec les procédés militaires pendant la guerre et la manière de se comporter de la police actuelle, met en relief la construction d'un ennemi intérieur « arabo-musulman », cf. M. RIGOUSTE, *L'ennemi intérieur. Des guerres coloniales au nouvel ordre sécuritaire*, Paris, La Découverte, 2009.

tant ils se voient persécutés, diabolisés et mis à l'index par l'ensemble du corps social.

Face à cette situation qui nous questionne sur les processus de ségrégation et/ou de ghettoïsation en cours dans les quartiers paupérisés⁶⁷, ces jeunes ont développé, en contrepartie, des attitudes spécifiques autour des questions d'honneur, de virilité, de violence⁶⁸ dans leur comportement en société et ont déployé progressivement en raison des désillusions des postures antagonistes de plus en plus radicales vis-à-vis des municipalités et de leurs institutions locales⁶⁹. D'un point de vue plus politique, la construction collective identitaire intrinsèque à ce que nous pouvons attribuer à la jeunesse des quartiers « difficiles » s'achemine de manière progressive vers une forme de radicalisation politique⁷⁰ teintée de relents post-colonialistes⁷¹, de déceptions à l'égard des partis de gauche⁷² et d'un intérêt croissant pour la religion musulmane⁷³. Les logiques identitaires, entre comportements provocateurs et agressifs et perception cynique et désenchantée des institutions et du politique, nous interrogent sur les alternatives possibles à venir pour les jeunes rencontrés sur nos terrains⁷⁴. La question est de savoir comment évolueront à l'avenir ces jeunes aux parcours variés mais confrontés à des déterminismes économiques,

⁶⁷ Au sujet de la polémique sociologique autour de la notion de ghetto, nous renvoyons dos à dos : L. WACQUANT, *Parias urbain. Ghetto, banlieue, Etat*, La Découverte, 2006 ; ou bien D. LAPEYRONNIE, *Ghetto urbain. Pauvreté et violence dans la France d'aujourd'hui*, Paris, Robert Laffont, 2008.

⁶⁸ T. SAUVADET, *Le capital guerrier. Concurrence et solidarité entre jeunes de cité*, Paris, Armand Colin, 2006.

⁶⁹ Pour s'en convaincre, lire M. BOUCHER, *Les internés du ghetto. Ethnographie des confrontations violentes dans une cité impopulaire*, Paris, L'Harmattan, 2010.

⁷⁰ E. MARLIERE, *La France nous a lâchés ! op. cit.*

⁷¹ S. BOUAMAMA, *Les classes et quartiers populaires. Paupérisation, ethnicisation et discrimination*, Paris, les éditions du Cygne, 2009.

⁷² O. MASCLET, *La gauche et les cités. op. cit.*

⁷³ F. KHOSROKHAVAR, *L'Islam des jeunes*, Paris, Flammarion, 1997.

⁷⁴ R. CORTESERO, « Entre l'émeute et le ghetto. Quels cadres de socialisation politique pour les jeunes des banlieues populaires », *Education et Sociétés*, 25, 1, 2010, p. 65-81.

sociaux et institutionnels en tout point défavorables à l'origine de relents d'amertume à l'égard de la société. Les expériences individuelles souvent difficiles élaborent un sentiment d'injustice sociale collectif auquel semblent confrontées les formations politiques actuelles rendant ainsi leur exercice du pouvoir de plus en plus difficiles. Le sentiment d'injustice résonne d'autant mieux que le racisme, la stigmatisation et le chômage, produisent des effets structurels sur leurs destins, et sont à l'origine d'une sorte de « culture de résistance » dont les émeutes médiatiques constituent la partie émergée. Il est sans doute essentiel de nous interroger sur le rôle des institutions d'encadrement afin de redonner « du sens » à des modes d'action politique susceptible de créer une confiance entre adolescents et jeunes adultes « des cités » et le reste de la société.

Eric Marlière

*Maître de conférences à l'Université de Lille 3
chercheur au CeRIES - Centre de Recherches « Individus, Epreuves,
Société ».*

COMPLÉMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

- Y. AMRANI, S. BEAUD, *Pays de malheur ! Un jeune de cité écrit à un sociologue*, Paris, La découverte, 2004.
- S. BEAUD, M. PIALOUX, *Retour sur la condition ouvrière. Enquêtes aux usines Peugeot de Sochaux-Montbéliard*, Paris, Fayard, 1999.
- A. DEWERPE, *Le monde du travail en France* (3^e édition), Paris, A. Colin, 1998.
- A. FOURCAUT, *Bobigny, banlieue rouge*, Paris, Les éditions ouvrières, 1986.
- N. FRASER, *Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et distribution*, Paris, La découverte, 2005.
- V. GEISSER, *La nouvelle islamophobie*, Paris, La découverte, coll. « sur le vif », 2003.
- M. KOKOREFF, *Sociologie des émeutes*, Paris, Payot, 2008.
- É. MARLIÈRE, « Les "jeunes de cité". Territoires et pratiques culturelles », *Ethnologie Française*, 4, 2008, p. 711-721
- B. MASSERA, D. GRASON, *Chausson : une dignité ouvrière*, Paris, Syllepse, 2004.
- G. MAUGER, *Les bandes, le milieu et la bohème populaire. Etudes de sociologie de la déviance des jeunes des classes populaires (1975-2005)*, Paris, Belin, 2006.
- G. NOIRIEL, *Les ouvriers dans la société française XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1986.

P. ROBERT, *L'insécurité en France*, Paris, La découverte, 2002.

E. SANTELLI, *Grandir en banlieue. Parcours et devenir des jeunes français d'origine maghrébine*, Paris, CIEMI, 2007.

N. TAFFERANT, *Le bizness. Une économie souterraine*, Paris, PUF, 2007.

J-P. TERRAIL, *Destins ouvriers. La fin d'une classe ?*, Paris, PUF, 1991.

C. TOURILLHES, *Construction sociale d'une jeunesse en difficultés. Innovations et ruptures*, Paris, L'Harmattan, 2008.
